

PARMI LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Le Deust assistant juridique a vocation à former des assistants opérationnels dès l'obtention du diplôme. La seconde année est en alternance, trois jours en cabinets ou en études et deux à la Faculté. Ainsi, de nombreux partenariats ont été institués avec des cabinets d'Avocats, mais aussi des études notariales et d'Huissiers de toute la région. De même, les tribunaux de la région accueillent régulièrement des étudiants. Par ailleurs, les cours de pratique professionnelle sont confiés à des professionnels du Droit issus de cabinets reconnus avec qui un partenariat est également établi.

DEUST

ASSISTANT JURIDIQUE

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

PRATIQUE



Lieu de la formation

Campus Les Tertiales, Valenciennes



Responsable enseignant

mathieu.leonhardt@uphf.fr
03 27 51 77 13

Secrétariat de la formation

Fatima.belmadi@uphf.fr
03 27 51 76 34

Formation Continue

Annick.kula@uphf.fr
03 27 51 77 20

www.uphf.fr

LES PLUS DE LA FORMATION

- Une formation juridique générale associée à une formation pratique liée à l'environnement des professionnels du droit.
- La deuxième année s'effectue en alternance, les étudiants sont en entreprise ou cabinet du lundi au mercredi et à la faculté le reste de la semaine



Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

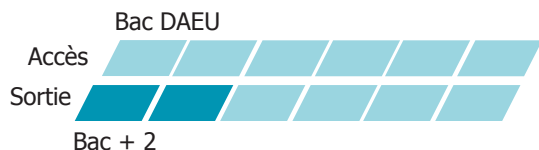
Ce DEUST a pour but de former les étudiants aux fonctions d'assistant juridique. Il apporte un socle de connaissances juridiques générales en droit privé (droit commercial, droit notarial, droit social) et en droit public (droit constitutionnel et droit administratif). Les étudiants y sont également formés aux pratiques de l'environnement de l'entreprise (comptabilité, informatique et bureautique) et plus particulièrement à celui des professions libérales et juridiques (rédaction d'actes, de contrats).

ACCÉDER À LA FORMATION

Modalités d'ouverture* **FI** **FA** **FC** **CP**

*Formation Initiale / Formation par Apprentissage / Formation Continue / Contrat de professionnalisation

Niveaux entrée / sortie



1. Candidater

Dès l'obtention du baccalauréat s'inscrire :

[Plateforme PARCOURSUP](#)

Pour toutes autres années et formations : candidature.uphf.fr

Pour toutes personnes n'ayant pas le diplôme requis, possibilité de validation des acquis (VAP) pour accéder à la formation.

Possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie du diplôme.

Contact : safco@uphf.fr

Pour les étudiants internationaux hors UE :

pastel.diplomatie.gouv.fr

2. S'inscrire administrativement

Pour tous : inscription.uphf.fr

3. S'inscrire pédagogiquement

Pour tous, auprès de votre secrétariat pédagogique (contact au recto)

Pour toutes questions d'orientation : orientation@uphf.fr

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Unités d'enseignements fondamentales

- Droit civil
- Droit commercial
- Droit des obligations et des contrats
- Droit des sociétés
- Droit des affaires
- Droit social
- Droit privé notarial
- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Comptabilité privée
- Fiscalité d'entreprise
- Droit pénal et procédure pénale
- Procédure civile et voies d'exécution

Unités de pratique professionnelle

- Informatique et bureautique
- Rédaction d'actes
- Expression écrite et orale
- Travaux dirigés
- Anglais

ET APRÈS

Débouchés

- Assistants juridiques en entreprise ou en cabinet
- Clercs de notaire
- Clercs d'huissier
- Clercs d'avocat
- Secrétaire juridique

Poursuite d'études

Les diplômés peuvent candidater à toute licence professionnelle en lien avec les activités juridiques, postuler en 2^e année de Licence de Droit, voire en 3^e année, après validation des acquis par une commission.

Enfin, ils ont la possibilité de s'inscrire en école notariale.

Retrouvez toutes les statistiques sur les formations :

www.uphf.fr/statistiques